

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Marie-Eve Limoges

<https://www.cadre21.org/membres/df1a63b1ec1fa47093b39d87>

Date d'obtention : 2023-05-10 13:35:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En premier, il est important de rassurer les jeunes impliqués dans la situation peu importe leur rôle. Ensuite évaluer la situation et remplir la grille Sexto. Vérifier si il y a d'autres personnes qui connaissent la situation et compléter la grille avec ceux-ci. Ensuite rencontrer l'instigateur de la situation pour avoir sa version des faits et évaluer si il s'agit d'une intention impulsive ou malveillante. Si intention malveillante, confisquer le cellulaire qui contient les photos et/ou vidéos et appeler la police. Si il s'agit d'une intention impulsive, intervenir selon le protocole d'intervention du milieu.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Au départ, dans chacune des situations, les jeunes ne se rendent pas compte de l'ampleur de leurs gestes. Mais rapidement, au fur et à mesure que la situation évolue, ils se rendent compte que ce qu'il croyait être, par exemple, une simple photo, peut devenir un objet de chantage, de distribution de pornographie juvénile. Ils se rendent aussi des impacts de cette situation dans leur vie et dans celle de leurs proches.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je trouve que l'évaluation de l'intention de l'instigateur est la plus délicate. Il faut être le plus certain possible du type d'intention. Se tromper peut avoir des conséquences négatives soit pour la victime, soit pour l'instigateur.